



SCREEN TAG



PROTECTION SACRIFICIELLE ANTIGRAFFITI



- ▶ Protection prête à l'emploi contre les salissures, les crayons feutres, les peintures en aérosols, les graffitis appliqués au rouleau ou au pinceau pour les supports de faible porosité.
- ▶ Limite la pénétration des graffitis sur les supports.
- ▶ Produit antitache et anti-adhérent des colles.
- ▶ Protection hydrofuge et oléofuge en surface.
- ▶ Formulation à base aqueuse translucide : le film est pratiquement invisible après application.
- ▶ Utilisation en intérieur et extérieur.
- ▶ Résiste aux UV, aux agressions atmosphériques et à l'eau.
- ▶ Protection sacrificielle : le traitement préventif doit être renouvelé après décapage des graffitis.
- ▶ Protection longue durée : 2 à 10 ans selon l'exposition des surfaces aux intempéries.

Utilisateurs : Idéal pour les services techniques des mairies et collectivités, centres sportifs, écoles, ponts et chaussées, D.D.E., les aires de stationnement, les gares, les aéroports, etc...

APPLICATION

Nettoyer les graffitis et toutes autres souillures du support. Protéger les portes et fenêtres. Appliquer entre 10°C et 35°C. Le produit s'utilise pur. Agiter avant utilisation.

S'applique avec notre pulvérisateur PULVE 950, au pistolet à peinture ou au rouleau. Appliquer de bas en haut la protection en deux ou trois fois selon la nature et la porosité du support. Laisser sécher entre les couches. Les surplus peuvent être facilement nettoyés à l'eau, à la fin du travail.

Après utilisation, rincer le matériel à l'eau claire.

En cas de graffitis, après décapage au STRIP PAINT ou avec nos nettoyeurs haute pression, renouveler le traitement préventif au SCREEN TAG en suivant les préconisations initiales.

CARACTÉRISTIQUES :

Aspect : Liquide limpide

Odeur : Inodore

pH : 5

Densité : environ 1.015 g/cm³

Temps d'action : La surface traitée résiste à l'eau et totalement aux graffitis après 2 H. Le temps de séchage complet est de 4 H. L'efficacité optimum sera atteinte après 72 H.

CONDITIONS D'EMPLOI

Certains matériaux peuvent devenir légèrement satinés ou voir leur teinte foncer. Effectuer un test au préalable sur la surface à protéger afin de vérifier la compatibilité. Se référer aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société  www.pro5.fr

PROTECTION PRÉCONISÉE : Gants de protection en caoutchouc nitrile ou latex.



1023